

Sudpresse remet le couvert

Vous avez une idée géniale? Votre journal vous donne les clés pour vous aider à créer votre société



L'IDÉE EN OR, C'EST REPARTI

Où trouver l'argent pour me lancer?

Des structures existent. Elles sont là pour vous accompagner

Être demandeur d'emploi et vouloir faire un crédit bancaire relève, très souvent, du parcours du combattant. Heureusement, des structures et des organismes existent, en Région wallonne, pour aider un futur entrepreneur à trouver les fonds nécessaires. Tous les porteurs de projet n'ont malheureusement pas la chance de voir aboutir leur projet.

Pour lancer son activité d'indépendant, il faut des fonds. Même si on a l'impression qu'on n'a pas de gros travaux ou de gros chantiers à entamer, avoir quelques milliers d'euros de trésorerie, quand on commence, ce n'est pas superflu. Demandez donc à Pierre Mallien ce qu'il en pense. Il y a deux ans, il était passé par "L'Idée en Or". Depuis, il a complètement réorienté son activité, mais faute de fonds, il songe à tout arrêter (voir ci-contre). Bien financer son projet est capital.

Problème: trouver un petit bas de laine quand on est demandeur d'emploi n'est pas toujours aisé. On peut dès lors se tourner vers un prêt bancaire mais, crise oblige, la frilosité des banques est une réalité. Il existe, heureusement, des organismes et structures qui

BIEN FINANCER SON PROJET EST CAPITAL AVANT D'ENTREPRENDRE

peuvent prendre le relais. Il y a d'abord les SAACE (Structure d'accompagnement à l'auto-création d'emploi). Elles peuvent donner un coup de pouce au porteur de projet pour l'aider à remplir une demande d'aide (voir ci-dessous). Il y a ensuite les structures qui viennent en amont. On pense ici au Fonds de Participation, une institution fédérale qui soutient les demandeurs d'emploi qui veulent lancer leur entreprise mais aussi les indépendants, les titulaires de professions libérales, les petites entreprises et les starters. Il propose des prêts à durée et taux avantageux (prêt "Lancement", prêt "Jeune Indépendant"...).

LE MICROCRÉDIT

Quant à ceux qui auraient des besoins financiers limités, ils peuvent toujours se tourner vers un microcrédit. Concept acclamé dans les pays du Sud, le microcrédit existe également dans l'hémisphère Nord. Il vise à combattre la



Se faire conseiller est incontestablement un plus. ■ PHOTONEWS

pauvreté en donnant la possibilité aux personnes exclues qui se sentent une âme d'entrepreneur de créer leur propre emploi (source: www.european-microfinance.org).

"Nous sommes une organisation pluraliste qui veut renforcer la cohésion sociale et développer une société durable à travers la financesolidaire, ainsi que par l'accom-

pagnement des clients qui y est lié", explique-t-on au Crédal, un organisme spécialisé dans le microcrédit qui dispose d'antennes en Wallonie (Louvain-la-Neuve, Liège et Monceau-sur-Sambre) et à Bruxelles (www.credal.be). Le cœur du Crédal, c'est l'argent qui est placé par ses coopérateurs et qui est prêté à des organisations d'économie sociale (crédits soli-

dares), à des micro-entrepreneurs (microcrédits) et à des personnes en situation de besoins qui sont exclus bancaires (crédit social accompagné). En 2009, Crédal a versé près de 600 crédits vers ces différents publics.

DU SUR-MESURE

Sur le plan régional, il y a bien évidemment la Sowalfin qui a été créée pour faciliter l'accès des entreprises au financement de leurs projets. Elle a une filiale, la Socamut, qui s'adresse aux micro-entreprises, commerçants et artisans. "Les métiers de la Sowalfin sont au nombre de trois", explique Julie Lebeque, responsable opérationnelle à la Socamut. "Il y a l'octroi de garanties directes et indirectes en couverture de financements bancaires, le cofinancement et le capital à risque." Parmi les produits, on pense au produit mixte automatique qui représente une garantie de la Socamut sur un crédit bancaire. Des solutions existent. A chacun de choisir celle qui s'adapte le mieux à sa situation et à ses besoins. ■

LAURENCE BRIQUET

Pierre Mallien, ancien candidat de l'Idée en Or: "La Belgique me déçoit, je m'expatrie!"



Pierre Mallien. ■ D.R.

Quand Pierre Mallien a présenté son projet d'entreprise, ce fut, pour le jury, un vrai coup de cœur. Avec sa "Nomad Gallery", il ambitionnait de faire descendre l'art contemporain dans la rue par l'intermédiaire d'un superbe bus-cavane américain en alu. Ce bus aurait sillonné les villes et communes pour aller à la rencontre de la population. "Trop souvent, les gens ont peur d'entrer dans les galeries d'art. Moi, je voulais aller vers eux", explique Pierre qui s'était alors mis à la recherche des fonds pour acheter son bus (environ 60 à 70.000 euros). "J'ai tout essayé: crédit bancaire, business angels et autres. Cela n'a rien donné. C'est malheureux."

Fin 2009, Pierre Mallien décide de mettre un terme à son projet. Il se tourne alors vers une de ses passions, la photo. "Je suis photographe autodidacte depuis plus de 25 ans. Mes photos sont exposées sur des sites communautaires, elles rencontrent pas mal de succès", explique-t-il. Il se lance alors, en tant qu'indépendant, dans un type de photos peu répandu chez nous: il sera photographe dans des galeries marchandes. Avec l'aide des magasins de la galerie, il propose des relookings avec séance photos pour les clientes. "Cela existe notamment à Londres où cela marche bien mais, en Belgique, on est trop frileux par rapport à cela."

L'aventure dure quelques mois puis Pierre Mallien stoppe également ce projet. Il est redevenu demandeur d'emploi. "Aujourd'hui, je suis à la croisée des chemins, je suis dans l'incertitude. J'ai tout arrêté et je mets ma maison en vente. Deux projets de se dessinent: soit je retourne en Afrique où j'ai vécu et où je pourrais être guide photographe pour des safaris, soit je vais à Londres comme professeur de français. Cela va se décider dans les prochaines semaines. Je ne cache pas que je suis déçu. La Belgique devrait comprendre qu'elle n'est pas seule au monde et qu'elle devrait s'ouvrir à des choses plus originales qui fonctionnent ailleurs", conclut celui qui se dit prêt pour une nouvelle vie.

L.B.

ENTRETIEN:

Fabienne Mathot

DIRECTRICE DE JOB'IN

À PROPOS DE L'ACCOMPAGNEMENT

"Il y a eu 300 créations d'emploi en 2010"

par Laurence Briquet
JOURNALISTE

Qu'apportent les Structures d'accompagnement à l'auto-création d'emploi dans le paysage entrepreneurial wallon?

C'est structures existent depuis plus d'une dizaine d'années en Wallonie. Elles ont été créées au départ d'initiatives locales pour rencontrer les besoins de chômeurs qui avaient une idée et souhaitaient lancer leur entreprise ou leur commerce. Depuis 2010, elles disposent d'un agrément officiel et font partie des objectifs du Plan Marshall 2. Vert, le plan stratégique du gouvernement wallon dont un des axes est de susciter et d'amplifier la création d'activités. Le rôle des SAACE est de soutenir, encadrer et accompagner les

porteurs de projet sans emploi dans la création et le développement de leur petite entreprise. En 2010, cela représente environ 300 créations d'emploi d'indépendant pour les 5 opérateurs agréés (Azimut, Créa-Job, Job'In, Sace et Step by Steps). D'autres organismes devraient également obtenir ce label et contribuer à cette nouvelle forme d'entrepreneuriat.

Comment se passe un accompagnement dans une structure comme la vôtre?

Le porteur d'idée qui s'adresse à Job'In participe d'abord à une séance d'information qui le sensibilise à toutes les possibilités qui s'offrent à lui en matière de soutien (coaching, financement, aide juridique, formations...). Ensuite, il rencontre un conseiller qui va l'aider à

transformer son idée en projet réaliste et réalisable. L'accompagnement dure plusieurs mois et permet au candidat de réaliser, notamment sa propre étude de marché, de vérifier les aspects réglementaires de son activité, d'estimer ses objectifs de rentabilité. Le conseiller l'encadre également dans ses recherches de financement et dans ses démarches d'installation. Certains porteurs peuvent aussi réaliser un test dans notre couveuse d'entreprises avant le lancement officiel de son activité. Et l'entrepreneur peut encore solliciter les conseils de Job'In jusqu'à 18 mois après son lancement.

Quelques chiffres par rapport à Job'In?

Depuis 14 ans, nous avons aidé au lancement de plus de 1.200

micro-entreprises. Sur l'année 2010, nous avons accueilli 1.800 porteurs d'idée en séance d'information. Parmi eux, environ 300 porteurs de projet ont bénéficié d'un accompagnement et 165 entreprises ont été lancées dont 80 % en personne physique et 20 % en société. Notons qu'une entreprise sur deux a été lancée par une femme. C'est aussi une belle réussite quand on sait que la part des femmes dans l'entrepreneuriat wallon n'est que de 25 % (étude GEM 2009).

Pourquoi l'accompagnement est-il fondamental lorsqu'on veut se lancer?

Quand on démarre une petite entreprise et qu'on se lance seul, il faut exercer plusieurs métiers: son métier de base, mais aussi le commercial, la ges-



Fabienne Mathot, directrice de Job'In. ■ D.R.

tion... Ce n'est pas facile de tout maîtriser. On risque donc de se lancer sans être suffisamment préparé. Lorsque des problèmes surgissent, on peut manquer de recul et d'expérience pour prendre de bonnes décisions. C'est à cela que sert l'accompagnement: mûrir son idée, préparer son activité et se lancer dans un cadre plus sécurisé en bénéficiant des conseils de professionnels.



de Cercle
NAMUR • LIÈGE
Wallonie

